Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 18/06/2026

HEAD FRANCE rappelle Chaussure de ski - PADS avant/arrière



- Noms des modèles ou références concernés : **Vector Evo 110x 606041**
- Marque : **HEAD**
- **Lot voir liste des produits en pièce jointe**
- Date début/fin de commercialisation : **du 01/01/2016 au 01/01/2026**
- Informations complémentaires : **La totalité des chaussures de ski de la marque HEAD étant équipées de pads (dessous de la chaussure) de couleur JAUNE FLUO.**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Revendeurs HEAD**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **L'ensemble avant et arrière des talonnettes de couleur jaune situées sous la chaussure, peuvent se fissurer lors d'une utilisation normale. Cela peut entrainer un déchaussage intempestif de la paire de ski.**
- Risques encourus par le consommateur : **Blessures**
- Description complémentaire du risque : **Risque de blessure liée à la casse des pads avant/arrière de la chaussure.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus utiliser le produit, Contacter le point de vente, Contacter le service consommateur.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Echange.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **jeudi 31 décembre 2026**

CONTACT

- Numéro de contact : **0476626914**
- Informations complémentaires publiques : **Veuillez contacter en priorité le magasin dans lequel vous avez acheté votre paire de chaussure. Ce dernier fera une réclamation auprès de la marque HEAD. Dans l'éventualité ou ce dernier n'existe plus, veuillez nous contacter au : sav@fr.head.com et au 0476626914 Un kit de remplacement sera renvoyé gratuitement.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre